

C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

A compter du 1^{er} avril 2011, application du Règlement International, sauf dispositions contraires définies dans ce chapitre.

C.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES

- **Les arcs utilisés** : Arcs classiques, Arcs à poulies et Arcs Nus, Arcs Droits, Arcs Chasse, Arcs à Poulies Nus
- **Les catégories officielles (classements des compétitions)**

Arcs Classiques

- ✓ Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Vétérans et Super Vétérans dans leur catégorie d'âge et de sexe ;
- ✓ Seniors Hommes ;
- ✓ Seniors dames.

Arcs à Poulies

- ✓ Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans : dans leur catégorie d'âge et de sexe.

Arcs Nus

Catégorie scratch, Hommes et Femmes (Juniors, Seniors, Vétérans, Super Vétérans)

- ✓ Tir sur blasons de 40cm à 18m, sur blasons de 60cm à 25m

Catégorie Cadets, Hommes et Femmes (Benjamins, Minimes, Cadets)

- ✓ Tir sur blasons de 60cm à 18m, de 80cm à 25m

Les Ligues et Départements doivent ouvrir cette catégorie lors de leurs championnats respectifs. L'ensemble de ces championnats et le critérium, y compris les phases finales, se tirent sur les blasons uniques et non trispots.

Sont également reconnues (mais non ouvertes pour le championnat de France) les divisions d'armes suivantes :

- ✓ Les arcs droits (Longbow) : classés dans la **catégorie arcs nus (Bare Bow)**
- ✓ Les arcs « chasse » : classés dans la **catégorie arcs nus (Bare Bow)**
- ✓ Les arcs à poulies nus : classés dans la **catégorie arcs à poulies.**

Pour les divisions arcs nus, arcs droits, l'équipement des compétiteurs doit être conforme au règlement international du Tir en Campagne. Toutefois, seuls les carquois de hanche ou posés au sol sont autorisés. Le repérage des flèches n'est pas obligatoire. L'utilisation des jumelles ou d'une longue vue est autorisée (cf article B.3.1.9.1.)

Pour les arcs à poulies nus et les arcs chasse, l'équipement des compétiteurs doit être conforme au règlement du Tir Nature. Toutefois, seuls les carquois de hanche ou posés au sol sont autorisés. Le repérage des flèches n'est pas obligatoire. L'utilisation des jumelles ou d'une longue vue est autorisée (cf article B.3.1.9.1.)

- **Les Blasons**

Rappel : les organisateurs restent maîtres du choix du type de blasons à utiliser. **Cependant**, pour les **arcs classiques tirant sur des blasons de 40cm**. Ils peuvent :

- ✓ soit imposer le type de blason pour la compétition (40cm, trispots verticaux ou Las Vegas) ;
- ✓ soit laisser au tireur le choix, lors de son inscription préalable*, dès lors que cette possibilité est clairement exprimée sur le mandat. Dans ce cas, les archers restent classés dans leur catégorie, indépendamment du type de blason utilisé.

* On entend par inscription préalable, le retour de la feuille d'inscription fournie avec le mandat. Dans le cas d'une inscription sur le lieu de la compétition, le choix du blason reste totalement à la discrétion de l'organisateur.



Comment appliquer cette règle :

1. tous les archers [de cadets à super vétérans] utilisant des arcs à poulies tirent sur blasons trispots.
2. tous les archers d'une même catégorie utilisant des arcs classiques ne sont plus obligés de tirer sur le même type de blason
3. Cette règle concerne tous les compétiteurs tirant avec des arcs classiques sur blason de 40cm, de cadet à super vétéran
4. il est nécessaire que l'organisateur exprime expressément cette possibilité dans son mandat

Position des blasons à 18m et 25 m :

Voir Règlement international du Tir en Salle, article B.2.2 et Annexe 3

Des phases finales peuvent également être organisées après un 2x25m ou un 2x18m. Lors des phases finales à 18m, les blasons trispots verticaux ou triangulaires sont obligatoires : l'organisateur doit spécifier le choix qu'il aura arrêté dans son invitation.

• **Les distances et blasons**

Lors des championnats de ligue et des championnats départementaux en salle, il est souhaitable que le règlement du Championnat de France concernant les blasons à utiliser, soit appliqué, les ligues et les départements restant libres de leur choix.

<i>Arcs Classiques</i>	Poussins	Benjamins Minimes	Cadets / Juniors / Seniors Vétérans / Super Vétérans
18m	80cm	60cm (1)	40cm
25m		80cm	60cm
Blasons Arcs Classiques		Cible unique	Cible unique ou Trispots

<i>Arcs à Poulies</i>	Cadets, Juniors, Seniors Vétérans / Super Vétérans
18m	40cm
25m	60cm
Blasons Arcs à Poulies	Trispots

<i>Arcs Nu</i>	Cadets (Hommes et Femmes) (Benjamins, Minimes, Cadets)	Scratch Hommes et Femmes Juniors / Seniors Vétérans / Super Vétérans
18m	60cm	40cm
25m	80cm	60cm
Blasons	Blasons uniques	Blasons uniques

(1) Seulement pour les Championnats de Ligue et les championnats départementaux : possibilité d'utiliser des blasons trispots, au choix de la Ligue ou du département.

Les blasons trispots peuvent être soit triangulaires, soit verticaux.

Lors des championnats, obligation d'utiliser des blasons trispots verticaux.

• **Les couloirs de tir**

En dérogation à l'article B.1.6 du Règlement International : en France, un espace de 70cm est toléré pour chaque archer sur la ligne de tir, soit des couloirs de tir de 1,40m de large. En dessous, mettre une cible et demie par panneau.



- **L'entraînement dans une compétition sélective**

L'entraînement se fait au choix de l'organisateur :

- ✓ **De 20mn (minimum) à 45mn (maximum)** sur le terrain de compétition, les archers tirant sur leur propre blason. L'organisateur peut :
 - soit utiliser des blasons usagés et placer des blasons neufs pour le début du concours ;
 - soit placer des blasons neufs dès le début de l'entraînement et les compétiteurs devront être informés qu'ils ont à marquer leurs impacts.
- ✓ **2 volées d'essai.**

Dans tous les cas, les compétiteurs peuvent tirer autant de flèches par volées qu'ils le souhaitent, dans le temps de tir accordé (2mn).

L'entraînement est possible avant chaque départ.

Pour le FITA Salle 2 x 25m + 2 x 18m, voir article B.7, point 4 des Règlements Généraux.

- **Déroulement des phases finales**

Arcs Classiques et Arcs à Poulies :

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1volée de 3 flèches = 1 set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre des sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points.

C.2. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE EN SALLE

La date du championnat de France en salle est fixée par le Comité Directeur de la FFTA.

Les catégories concernées (classiques et poulies) : voir Article C.1 ci-dessus – Catégories officielles.

C.2.1 LE DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le championnat de France se déroule suivant la réglementation internationale avec les quelques aménagements ci-après :

- **Distance** : le tir se déroule entièrement à 18m.
- **Blasons** : toutes les phases du championnat se tireront sur des blasons trispots verticaux correspondant à la catégorie.
- **Phases finales** : les catégories qui tirent les phases finales doivent disputer leur phase finale au cours de la même journée.
- **L'entraînement** : l'entraînement officiel : le vendredi, sur le terrain de compétition, selon les horaires prévus par l'organisateur.

Avant le début de l'épreuve de qualification : si possible (en fonction des horaires), au moins 45 minutes sur le terrain de compétition suivant le programme établi pour les catégories concernées.

Flèches d'essai : pas de flèches d'essai si les concurrents ont bénéficié des 45 minutes d'entraînement. Dans le cas contraire, 2 volées d'essai avant le début des tirs. Lors des phases finales, 1 volée d'essai avant le premier tour uniquement. Il n'y aura pas d'autres flèches d'essai pour la suite des phases finales.

Note : Les blasons neufs ne sont pas obligatoires pour l'entraînement ou les flèches d'essai, mais ils sont conseillés. Par contre, ils sont obligatoires pour le début des tirs (volées marquantes).



C.2.2 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

- ✓ Distance : 18m.
- ✓ Nombre de flèches : 2 x 30 flèches par volées de 3 flèches.
- ✓ Blasons : voir §1 ci-dessus.
- ✓ Temps de tir : 2 minutes pour 1 volée de 3 flèches.

C.2.3 LES PHASES FINALES

Quand une phase finale est programmée, elle se déroulera même si le tableau n'est pas complet.

Toutes les catégories tirent les phases finales.

L'organisateur a le choix du tableau de placement des archers à utiliser.

Les phases éliminatoires et finales se tirent selon le système par sets élaboré par la FITA : chaque match se déroulera au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

Déroulement d'un match :

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1 volée de 3 flèches = 1 set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre de sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points

C.2.4 LE DEPARTAGE DES ÉGALITÉS

S'il y a égalité après 5 sets, le vainqueur du match est déterminé par un tir de barrage qui consiste en 1 seule flèche au plus près du centre. Si l'arbitre est dans l'incapacité de déterminer la flèche la plus près du centre, on procédera au tir d'une deuxième flèche de barrage au plus près du centre et ainsi de suite jusqu'à résolution de l'égalité.

- *Barrage en tir alterné* : chaque archer dispose de 20 secondes pour tirer sa flèche. On n'utilise le tir alterné que si le match a été tiré en alterné. Tirera en premier l'archer qui aura débuté le match.
- *Barrage en tir simultané* : les deux archers tirent leur flèche ensemble dans le temps imparti de 40 secondes.

C.2.5 DIVERS

- ✓ Arbitres : Lors du championnat de France, le nombre d'arbitres expérimentés doit être suffisant, au moins 1 arbitre pour 7 cibles installées, non compris le Président de la Commission des Arbitres, son adjoint (PCRA). Excepté pour les phases finales, les arbitres peuvent modifier la position des archers sur la ligne de tir, afin qu'il n'y ait pas, si possible, plus d'un archer d'un même club sur la même cible. Ils doivent en informer le service informatique si les boîtiers électroniques sont utilisés lors de la compétition. En aucun cas, pas plus de 2 archers du même club ne pourront être placés sur la même cible.
- ✓ Nombre de sélectionnés pour le championnat de France : la décision appartient à la FFTA. Le nombre d'archers sélectionnés est publié chaque année dans le tableau officiel. La FFTA publie également le mode d'inscription.

